

# Format MARC 21

## pour les vedettes d'autorité

### Mise à jour n° 37

Décembre 2023

#### INSTRUCTIONS DE CLASSEMENT

La présente mise à jour contient des feuilles mobiles que vous devez intercaler dans le texte de l'édition 1999 du *Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité*. Certaines pages sont nouvelles et représentent des éléments de données nouvellement définis dans le format. Cependant, la plupart remplacent des pages existantes dans le texte de base.

L'annexe F présente la liste des changements significatifs qui font l'objet de cette mise à jour. Ceux-ci sont identifiés dans le texte par un trait vertical ( | ) dans la marge extérieure. Ainsi, cette marque indique les endroits où du texte a été soit supprimé, ajouté ou modifié. La présente page de titre devrait être insérée après celle du texte de base. Quant à l'annexe F, vous pouvez l'insérer à l'endroit approprié dans le texte.

***Lorsque vous intercalez les pages de remplacement, assurez-vous de ne pas jeter des pages à conserver.***

Préparé par

**Network Development and MARC Standards Office**  
Library of Congress

En collaboration avec

**Normes et systèmes**  
Bibliothèque et Archives Canada

**Metadata Services**  
British Library

**LIBRARY OF CONGRESS**  
CATALOGING DISTRIBUTION SERVICE  
WASHINGTON

---

**BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA**  
GATINEAU

Droit d'auteur © 2023 par la Library of Congress sauf pour les États-Unis.

Droit d'auteur © Sa Majesté le Roi, Chef du Canada (2023),  
Représenté par Bibliothèque et Archives Canada.

Cette publication peut être reproduite sans autorisation dans la mesure où la source est indiquée en entier.

La trente-septième mise à jour de décembre 2023 est interclassée dans le manuel de base d'octobre 1999 tel qu'il a été modifié dans le cadre des mises à jour précédentes.